

>Par Éric Darier, Campagne agriculture, Greenpeace

>

>Le 24 juillet 2007 - Lac à l'Anguille, Lac Bolduc, Lac Caron, Lac

>Carré, Lac Saint-Charles, Lac Saint-Louis, Petit Lac Saint-François...

>(1). Voilà tous des lacs qui sont contaminés aux algues bleues sur

>l'ensemble de leur superficie. Jour après jour, la liste des lacs

>contaminés augmente. Le Québec compte maintenant 71 lacs contaminés

>en tout ou en partie (2) par ces microorganismes aquatiques qui se

>développent dans les eaux calmes et riches en nutriments comme le

>phosphore.

>

>Les effets sont multiples. Des effets que le Ministère de

>l'Environnement du Québec a très bien analysés et décrits dans un

>rapport qu'il a lui-même publié en 2003. On peut lire à la page 40 et

>41 de ce rapport d'importants passages qui relatent les ennuis causés

>par le phosphore dans l'environnement (3), et notamment par le

>phosphore issu des intrants agricoles. « Les apports excessifs de

>phosphore aux sols constituent un problème pour plusieurs lacs et

>rivières du Québec, car cela favorise leur eutrophisation », écrit le

>MDDEP, qui établit aussi que la prolifération d'algues et de plantes

>aquatiques « deviennent une nuisance plutôt qu'un élément essentiel

>de l'écosystème » et « que le phosphore - plutôt que l'azote -

>constitue l'élément limitant la production végétale ». En définitive,

>le MDDEP décrit en détail les phénomènes associés à l'eutrophisation

>que nous reproduisons par petites touches, parce que cela démontre

>bien le niveau de connaissances que détenait alors le MDDEP : « les

>algues et les plantes rendent peu attrayante la pratique d'activités

>récréatives telles que la baignade et les sports nautiques », elles «

>peuvent entraîner le colmatage progressif des conduites d'amenée

>d'eau », en ce qui a trait à la consommation de l'eau, « la présence

>d'algues microscopiques peut occasionner des problèmes de

>désinfection et lui donner un goût désagréable », « la végétation qui

>envahit le milieu peut conduire à la modification progressive du

>substrat (lit de la rivière), ce qui entraîne du même coup la

>disparition de certaines espèces (poissons, benthos) » et enfin, le

>MDDEP affirme que « la respiration nocturne et la décomposition des

>végétaux présents en trop grande quantité dans le milieu peuvent

>abaisser les concentrations d'oxygène dissous dans l'eau à des

>niveaux néfastes pour la vie aquatique. Dans les cas extrêmes, la

>mortalité massive de poissons peut se produire. » À la lecture de ce

>rapport, la santé publique et l'environnement sont clairement mises

>en danger, noir sur blanc.

>

>Depuis, autour des lacs contaminés, des plages ferment, la qualité de

>vie s'en trouve altérée, de nombreux riverains mettent leurs maisons

>en vente, le prix des propriétés est à la baisse, les vacanciers

>fuient ces plans d'eau, les saisons touristiques apportent moins de

>revenus et les taxes de plusieurs municipalités en souffrent.

>Pourtant, le gouvernement connaissait, depuis 2003, toute l'ampleur

>et le potentiel de la crise que les cyanobactéries pourraient

>éventuellement soulever. Il aurait pu agir.

>

>Or, cette crise, le gouvernement l'a récemment amplifiée de toutes

>pièces.

>En effet, le 4 juin dernier, le premier ministre Jean Charest et la

>Ministre de l'Environnement, Line Beauchamp ont dévoilé un plan de

>lutte contre les cyanobactéries (4) qui repose essentiellement sur

>des mesures volontaires et individuelles plutôt que sur des mesures

>plus contraignantes pour l'industrie, plus strictes et, en bout de

>ligne, plus efficaces. Ce plan ne contient notamment aucune mesure

>concernant l'industrie agricole, pourtant la principale source de

>phosphore.

>

>Il est bien sûr souhaitable et nécessaire de responsabiliser
>résidents et citoyens autour de ces plans d'eau afin qu'ils
>préservent ou créent des boisés sur les rives, diminuent ou éliminent
>l'utilisation de savon contenant du phosphate et s'engagent
>généralement à signer et à respecter la Charte des lacs (5). Mais ces
>mesures risquent bien d'être insuffisantes.

>

>En fait, en adoptant cette politique volontariste de lutte, Québec
>s'assure une position tactique de repli en faisant passer la
>responsabilité des échecs à venir sur le dos des résidents, des
>municipalités et des organisations de gestion des bassins versants.
>De plus, Jean Charest s'offre ni plus ni moins qu'une tentative de
>dédouanement politique de son manque d'action dans ce dossier depuis
>2003. Tout en promettant des mesures ultérieurement, le gouvernement
>essaie en quelque sorte de détourner l'attention de l'opinion
>publique. Et il semble oublier, gros gros oubli, l'agriculture dans
>la gestion des cyanobactéries

>

>Plus grave, le 6 décembre 2006, le gouvernement Charest a conclu un
>accord avec l'Union des Producteurs agricoles (UPA) qui exemptait le
>secteur agricole de nouvelles mesures environnementales jusqu'en 2010
>(6). Intitulé Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la
>cohabitation harmonieuse (7) ce plan ne prévoit aucune cible précise
>sur la réduction de la dissémination du phosphore dans
>l'environnement résultant des activités agricoles. Il omet totalement
>la source principale en phosphore dans l'environnement.

>

>La responsabilité des intrants agricoles dans l'eutrophisation de nos
>lacs ne semble pourtant plus à faire. On estime que 77 % du phosphore
>dans le bassin versant de la Baie Missisquoi provient de
>l'agriculture et plus précisément des élevages (porcs) et de la
>culture intensive de maïs qui les accompagnent. Un autre rapport du
>Ministère de l'Environnement est assez éloquent à ce sujet (8) :

>« Rien que dans le bassin de la Yamaska, ce sont près de 11 000
>tonnes de phosphore provenant de l'agriculture (6700 tonnes sous
>forme de lisier principalement de porcs et 3800 tonnes sous forme
>d'ajout de fertilisants).

>« La rivière Boyer aurait 317 tonnes excédentaires de phosphore.
>« Les taux d'eutrophisation des rivières au Québec à cause du
>phosphore sont considérables : à 97 % pour les rivières Yamaska et
>Des Mille Îles ; à 96 % pour la rivière Chateauguay ; à 94 % pour la
>rivière l'Assomption ; à 64 % pour la rivière St-François.

>

>Voilà qui confirme les pires craintes de Greenpeace (9) que le
>gouvernement libéral, à la veille des élections au Québec, ait pu
>tenter d'acheter la paix avec l'UPA jusqu'en 2010. Et voilà qui
>explique peut-être la timidité et le manque d'envergure du plan
>gouvernemental contre les cyanobactéries.

>

>« S'il faut que le gouvernement du Québec aille plus loin, on va
>aller plus loin, a affirmé Jean Charest, lorsqu'il a lancé son plan
>de lutte (10). Mais je ne peux pas légiférer jusqu'à une décision
>individuelle des gens d'acheter du savon contenant du phosphate ou
>non ». Voilà une déclaration qui illustre parfaitement l'échec des
>mesures basées sur le volontariat et la confiance que le gouvernement
>porte envers son propre plan. Au lieu de miser sur les actions
>individuelles des résidents quant à leur utilisation de savons à base
>de phosphate, il serait certainement plus efficace pour Québec
>d'interdire ou de réduire considérablement ce phosphate dans les
>savons.

>

>Au Québec, depuis 1972, les savons pour lave-vaisselle sont exemptés
>des réglementations qui limitent le phosphate. La Suisse et l'état de

>Washington ont interdit le phosphate dans le savon pour lave-
>vaisselles. L'Union européenne s'apprête à faire de même à partir de
>2008. Au Manitoba, le chef du Parti libéral vient de déposer un
>projet de loi (11) pour interdire les mêmes phosphates dans les mêmes
>savons. Mais, ici, au Québec Jean Charest semble manquer de courage,
>sinon de transparence.

>

>Le gouvernement devrait reconnaître que l'agriculture et en
>particulier l'élevage intensif des animaux et les grandes cultures
>qui les accompagnent (comme le maïs) sont les sources principales des
>excédents de phosphores dans l'environnement. Que les cyanobactéries
>sont les symptômes d'un problème structurel. Que le modèle
>industriel de l'agriculture est un échec. La capitulation de Jean
>Charest face à ces immenses défis n'est vraiment pas une bonne
>solution. Le gouvernement devrait agir en conséquence et prendre le
>virage vers une agriculture qui soit écologiquement et socialement
>durable.

>

>Agir

>

>1. Dites-le à Jean Charest : (418) 643-5321 ; par courriel :
>(http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/premier-ministre/nous-
>joindre/nous-joindre.shtml)

>

>2. Allez le dire à la CAAAQ, la Commission sur l'avenir de
>l'agriculture et de l'agroalimentaire
>(http://www.greenpeace.org/canada/fr/campagnes/ogm/notre-
>travail/caaaq)

>

>3. En attendant que Jean Charest interdise les savons de lave-
>vaisselle qui contiennent du phosphate, vous pouvez toujours aussi
>demander aux magasins de les retirer de leurs étagères :
>oLoblaws (http://www.loblaws.ca/fr/talk_to_us.asp) ; (514) 383-5351
>ou sans frais: 1 800 567-8683
>oIGA (http://www.iga.net/contact.php?lang=fr) ; (514) 324-8254 ou
>sans frais : 1 800 465-2139
>oMétro (http://www.metro.ca/util/contact.fr.html#faqs) ; (514) 643-
>1043 ou sans frais 1 (800) 561-8429
>oPharmaprix : servicealaclientele@pharmaprix.ca
>oJean Coutu (http://www.jeancoutu.com/francais/index.cfm)
>oUniprix : service_clientele@uniprix.com ; tél.: (514) 725-1212

>

>NOTES

>1 Dans les municipalités respectives de Saint-Anaclet, Sainte-
>Marguerite, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Faustin, Saint-Charles-de-
>Bellechasse, La Tuque, Saint-François-Xavier.

>2

>http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?rep
>ertoire_lacs_rivieres.

>3 Synthèse des informations environnementales disponibles en matière
>agricole au Québec (MDDEP),

>http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/synthese-
>info/synthese-info-enviro-agricole.pdf

>4 http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/salle-de-
>presse/communiqués/2007/juin/2007-06-04.shtml

>5 http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-
>bv/engagement/engagement.asp

>6 http://www.mddep.gouv.qc.ca/Infuseur/communiqué.asp?no=1032

>7 http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/909C6051-2A97-435E-9AA0-
>6578469510F4/0/Planconcerteagroenv.pdf

>8 http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/synthese-
>info/synthese-info-enviro-agricole.pdf

>9 http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/quebec-et-l-upa-

>court-circuite
>10 Cité dans La Presse du 5 juin 2007 :
><http://www.cyberpresse.ca/article/20070605/CPENVIRONNEMENT/706050557/5113/CPSPORTS09>
>11 <http://www.cbc.ca/canada/manitoba/story/2006/10/17/gerrard-soap.html>
>
>
>Eric Darier
>Responsable de la campagne OGM
>Greenpeace
>454, ave. Laurier Est, 3e étage
>Montreal H2J 1E7
>Tél. (514) 933-0021 x 15
>Fax. (514) 933-1017
>Skype: ericdarier
>Internet : www.greenpeace.ca/f
>NOUVEAU ! Carnet électronique sur les OGM, l'alimentation,
>l'agriculture et l'environnement
><http://blogues.greenpeace.ca/category/ogm-et-alimentation/>
>
>Eric Darier
>Responsable de la campagne OGM
>Greenpeace
>454, ave. Laurier Est, 3e étage
>Montreal H2J 1E7
>Tél. (514) 933-0021 x 15
>Fax. (514) 933-1017
>Skype: ericdarier
>Internet : www.greenpeace.ca/f
>NOUVEAU ! Carnet électronique sur les OGM, l'alimentation,
>l'agriculture et l'environnement
><http://blogues.greenpeace.ca/category/ogm-et-alimentation/>
>